

LETTRE DE BRUXELLES

Un drame belge en Espagne

(DE NOTRE CORRESPONDANT PARTICULIER)

BRUXELLES, 5 JANVIER 1937.

La certitude de l'assassinat du baron Jacques de Borchorave par les gouvernements espagnols, est définitivement acquise. On ignore seulement encore ou le diplomate belge a été tué. Le gouvernement belge a réitéré à Madrid que les recherches sont actives pour que le corps soit retrouvé et rendu à l'ambassade de Belgique. Les renseignements parvenus à Bruxelles confirment que la victime, quand elle fut une première fois identifiée avant d'être enterrée de nouveau, avait la tête en bouillie comme si on avait tiré sur elle, un coup de fusil à bout portant.

Il est de plus en plus certain que le diplomate a été attiré dans un guet-apens, au cours des voyages qu'il faisait, le long du front de Madrid, pour secourir, comme nous le disions hier, les volontaires belges, plus menacés par les communistes espagnols que par les soldats de Franco.

Dans les milieux gouvernementaux de Bruxelles, on laisse entendre que la prudence aurait dû empêcher à M. de Borchorave de ne pas quitter les locaux de l'ambassade. C'est une thèse, elle prouve que les diplomates eux-mêmes ne sont plus en sécurité à Madrid. D'autre part, peut-on reprocher à l'assassiné le soin qu'il prenait de ses compatriotes aux abois, trompés par les agents recruteurs.

On ajoute encore, dans les mêmes milieux qu'il y a quelques semaines, les communistes de Madrid, appartenant à de nombreux Belges se laissent répéter, rendent, à tort, responsable de ce fait, l'ambassade belge. Ils surveillent celle-ci. C'est vraisemblablement à ce moment que le baron de Borchorave fut attiré dans un guet-apens. Il est certain que si l'on tarde encore à retrouver et à exhumer le cadavre, il ne sera plus possible de connaître comment l'assassinat a été commis.

Le gouvernement de Valence a fait présenter des communications officielles au gouvernement belge, mais en déclarant tout responsable pour cette tragédie. Il motive ainsi sa conduite. L'endroit où Jacques de Borchorave a été tué et jeté une première fois dans une fosse commune, est situé à trois kilomètres des lignes dans la zone de combat; ensuite, la victime ayant négligé de demander aux autorités militaires les permis réguliers de circulation.

L'enquête réclamée par le Gouvernement belge dira ce qu'il faut retenir de ces explications. Mais il est déjà acquis que, lorsque l'alcade de Fluencard dressa la liste des civils tués et enterrés en même temps que l'homme répondant au signalement de Jacques de Borchorave, celui-ci avait été dépourvu de tous ses papiers d'identité.

La tragédie espagnole a déjà coûté à beaucoup de foyers belges, du sang, des larmes et des agonies. La justice, en appliquant la loi toute fin décembre par la Chambre et le Sénat, contre le recrutement des volontaires, espère en finir avec ces faits douloureux.

L'assassinat de M^{me} Garola

Le défenseur du contrôleur Vevrac dépose une demande de libération définitive

Paris, 5 janvier. — M. Henri Torrès a adressé au juge Giacomoni une demande de mise en liberté définitive en faveur de Vevrac, arrêté à propos de l'assassinat de M^{me} Garola dans le rapide Strasbourg-Vintimille.

Il appuie cette demande d'un mémoire circonstancié qui contient des arguments en faveur de l'innocence de Vevrac. M. Torrès invoque notamment le témoignage du contrôleur qui était de service avant Vevrac, entre Lyon et Marseille.

J'ai contrôlé les billets, a déclaré cet agent du P.-L.-M., dès le départ de Lyon. Et j'ai constaté que dans les secondes classes, il n'y avait pas de banquette vide.

A Vienne un voyageur monté dans cette dernière gare, qui voulait sans doute s'étendre pour se reposer jusqu'à Nice, m'a fortement sollicité, afin que je lui procure une banquette vide. Je fus incapable de la lui procurer.

Donc, à Vienne, M^{me} Garola n'était pas seule dans son compartiment. Or, le beau-frère de M^{me} Garola qui l'accompagnait à la gare de Lyon-Bretteux, a déclaré :

J'ai installé ma belle-sœur dans un compartiment vide. Il est sans doute parti avant le départ du train, puisque le contrôleur a commencé tout de suite le poinçonnage des billets et qu'il a constaté qu'aucun compartiment de seconde classe n'était occupé par une personne seule. M^{me} Garola avait donc déjà au moins un compagnon de voyage, connu ou inconnu.

M. Giacomoni a-t-il reçu la déclaration du ou des voyageurs qui ont partagé le compartiment de M^{me} Garola?

Une nouvelle protestation de l'évêque de Versailles contre les parodies antireligieuses à la mairie de Velizy

Paris, 5 janvier. — Mgr Roland Coombs, évêque de Versailles, a adressé à M. le Préfet de Seine-et-Oise la lettre suivante :

Paris, 3 janvier 1937. Monsieur le Préfet,

Après le scandaleux cortège de Garcelles au sujet d'un acte de protestation à votre préfecture, voici qu'à Velizy, durant la nuit de Noël, dans la grande salle de la Mairie, au cours d'un bal, on a organisé une odieuse parodie de chemin de fer située au-delà de la route de Versailles. Les décorations d'ornementa scandaleux et de grands enfants de chorégraphie ont été brisés.

J'ai l'honneur, Monsieur le Préfet, de vous en signaler et de vous en informer et de vous inviter à prendre des mesures pour en éviter le retour.

En la suite de cette lettre de protestation, M. Robert Billeaud, préfet de Seine-et-Oise, a ordonné une enquête administrative et a demandé, notamment, au maire socialiste de Velizy, M. Frai, de lui fournir des précisions.

LA GUERRE CIVILE EN ESPAGNE

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

Une protestation de l'ambassadeur d'Espagne à Londres

Londres, 5 janvier. — M. de Acazarte, ambassadeur d'Espagne à Londres, a remis à M. Anthony Eden, mardi après-midi, une note du gouvernement de Valence protestant contre « les violations du droit international » commises par l'Allemagne dans l'affaire du « Palos », et « laissant au haut jugement du gouvernement britannique l'initiative de soumettre au Comité de non-intervention la situation ainsi créée ».

L'influence de Moscou dans les événements actuels

Paris, 5 janvier. — Le « Matin » écrit : « La principale préoccupation de la politique extérieure de l'U.R.S.S. est d'éloigner de ses frontières l'attention menaçante de l'Allemagne ».

Son plan de tirer profit des événements d'Espagne pour créer ou créer une zone dangereuse pouvant donner naissance à un conflit européen, passe maintenant dans le domaine des réalités.

Les velléités d'une détente due aux propositions de non-intervention ne correspondent nullement aux souhaits des dirigeants de Moscou.

C'est ainsi qu'au moment même où il se voyait obliger d'adopter sous peine de danger de mort non-interventionnisme, comme par hasard l'incident du vapeur allemand « Palos », avec une haine non équivoque, M. Rosenberg usa de son influence auprès du gouvernement de Valence pour que celui-ci invitât le gouvernement basque à ne pas régler l'affaire du « Palos » à l'amiable.

Mais le gouvernement de Valence a fait présenter des communications officielles au gouvernement belge, mais en déclarant tout responsable pour cette tragédie. Il motive ainsi sa conduite. L'endroit où Jacques de Borchorave a été tué et jeté une première fois dans une fosse commune, est situé à trois kilomètres des lignes dans la zone de combat; ensuite, la victime ayant négligé de demander aux autorités militaires les permis réguliers de circulation.

L'enquête réclamée par le Gouvernement belge dira ce qu'il faut retenir de ces explications. Mais il est déjà acquis que, lorsque l'alcade de Fluencard dressa la liste des civils tués et enterrés en même temps que l'homme répondant au signalement de Jacques de Borchorave, celui-ci avait été dépourvu de tous ses papiers d'identité.

La tragédie espagnole a déjà coûté à beaucoup de foyers belges, du sang, des larmes et des agonies. La justice, en appliquant la loi toute fin décembre par la Chambre et le Sénat, contre le recrutement des volontaires, espère en finir avec ces faits douloureux.

Des journaux anglais accusent les Soviétiques de souffler sur le feu

Londres, 5 janvier. — Le « Morning Post » écrit :

« L'attitude en Espagne devient de jour en jour plus menaçante. Les agissements du gouvernement de Valence sont étranges. Voilà qui provoque ma indignation. L'Allemagne en un duel en hauteur. Tant de folie est à peine croyable, même au pays de Don Quichotte et l'on est forcé de présumer que l'origine de la provocation doit être cherchée non à Valence, mais à Moscou ».

Le « Daily Mail » dit de son côté :

« La tension augmente en Espagne du fait des violentes menaces que les rouges profèrent à l'égard de l'Allemagne. Les Anglais doivent considérer leur intérêt. Il est certain que la nation britannique préférerait voir s'établir en Espagne un gouvernement de droite appuyé sur l'Allemagne et sur l'Italie, plutôt qu'un gouvernement d'assassins antichrétiens révolutionnaires, dirigé et financé par les bolchevistes russes ».

Le Portugal a répondu aux propositions franco-britanniques

Lisbonne, 5 janvier. — Le gouvernement portugais a répondu à l'ambassadeur de Grande-Bretagne et au ministre de France à Lisbonne, la réponse portugaise à la proposition franco-britannique de médiation en Espagne.

Les gouvernements de Rome et de Berlin sont invités à répondre cette semaine

Londres, 5 janvier. — On confirme officiellement que les ambassadeurs de Grande-Bretagne et de Rome ont reçu pour instructions de demander aux gouvernements allemand et italien la démarche franco-britannique du 23 décembre, relative à la question des volontaires.

L'avance des nationaux dans le secteur de Brunete

Avila, 5 janvier. — (D'un des envoyés spéciaux de l'Agence Havas). — Le gain des nationaux en ces deux jours d'offensive à l'ouest de Madrid se chiffre de 7 à 10 kilomètres en profondeur, suivant les endroits, et à 16 kilomètres de largeur. A la fin de la journée de lundi, les troupes nationalistes pénétrèrent dans les premières maisons de Las Rozas.

Le point de jonction des routes de l'Alcazar et de La Corogne est occupé par les troupes du général Franco. Le ligne de chemin de fer située au-delà de la route Madrid-Avila-Valladolid est radicalement coupée.

Les succès des troupes nationalistes sont considérables. L'Alcazar est maintenant aux trois quarts encerclé.

Les pertes des gouvernementaux sont très importantes

Avila, 5 janvier (D'un des envoyés spéciaux de l'Agence Havas). — L'offensive nationale a continué dans la

matinée. Les combats les plus violents se sont déroulés à Las Rozas devant le « Bar Anita » et la « Casa Mahou », bien connus de tous les Madrileños.

Les pertes essuyées hier par les gouvernementaux sont plus importantes qu'il n'apparaissait au premier abord. Entre Majadahonda et les premières maisons de Las Rozas seulement, il y a eu plus de 400 tués.

A la fin de la matinée, une bataille se déroulait à Valdemorillo.

Les bombardements de Madrid ont causé la mort de 389 personnes en deux mois

Madrid, 5 janvier. — Du 23 octobre au 30 décembre, le nombre des victimes causées par les bombardements de l'artillerie et de l'aviation insurgées s'élève à 2.092, parmi lesquelles 389 morts et 1.703 blessés.

Les deux bombardements qui ont eu les effets les plus terribles sont ceux du 30 octobre et du 14 novembre. Le premier a fait 57 morts et 255 blessés et parmi eux-ci 8 très graves et 55 graves.

Ces statistiques sont celles communiquées par les postes de secours et les hôpitaux où les victimes sont inscrites après le bombardement, dès leur admission.

Six avions américains et des ambulances sont embarqués pour l'Espagne

New-York, 5 janvier. — Six avions, parmi lesquels figure le Dady Peace qui sert aux aviateurs Richmann et Merrill pour traverser l'Atlantique, inscrits sur le carnet d'embarquement comme « avions commerciaux usages », ont été embarqués à Brooklyn à destination du gouvernement espagnol.

L'expédition La Vilamir, a obtenu de Washington le permis d'exportation grâce au mécanisme de la loi de neutralité qui ne vise pas les guerres civiles.

Par ailleurs, des Américains ont offert quatre ambulances et de nombreux vêtements aux gouvernementaux espagnols.

On dément à Rome que des troupes italiennes aient débarqué à Cadix

Rome, 5 janvier. — Le ministre de la Presse a démenti plusieurs reprises toutes les nouvelles concernant un prétendu débarquement de troupes italiennes à Cadix.

A la suite de ces informations sont tendancieuses et ne visent qu'à compliquer la situation.

Mais à Londres, on confirme un débarquement mais de volontaires et non de troupes, et on le déplore

Londres, 5 janvier. — Les milieux officiels confirment la nouvelle du débarquement de 10.000 volontaires italiens à Cadix au cours des deux dernières semaines, en deux contingents : l'un de six mille hommes le 22 décembre et un autre de quatre mille le 1^{er} janvier.

Le gouvernement britannique, déclare-t-on dans les mêmes milieux, déplore cette nouvelle violation du pacte de neutralité.

Les milieux diplomatiques anglais démentent de la façon la plus catégorique les informations selon lesquelles le gouvernement britannique aurait été averti avant le 1^{er} janvier du débarquement à Cadix de volontaires italiens. Ils prétendent, une fois de plus, que la nouvelle n'a été connue par les autorités navales de Gibraltar que deux jours après le débarquement.

Les informations du même ordre assurant que l'Angleterre aurait donné des « coudees franches » à l'Italie contre le communisme espagnol sont déclarées absolument absurdes.

On tient à préciser une fois de plus que la question des relations italo-britanniques en Méditerranée est et reste distincte du problème de non-intervention, traité par un comité composé de représentants de diverses puissances.

Une nouvelle et mystérieuse affaire de grenades

Paris, 5 janvier. — Le « Journal » relate les faits suivants :

« Le jeudi 22 octobre dernier, un jeune ingénieur polonais, établi en France depuis longtemps, a été arrêté par la police de la fonderie de la région parisienne. On lui a saisi une boîte de grenades, qu'il ne devota pas, pour passer une commande importante de pièces moulées dont il donnera le « bleu » dessiné de sa main ».

Il ajoute qu'il est très pressé. L'affaire intéresse aussitôt la direction d'une fonderie de Seine-et-Marne.

Dès le lendemain, vendredi 23 octobre, la commande est passée à 20.000 pièces, 20.000 petits cylindres de cinq à six centimètres de diamètre, dont les parois seront creusées intérieurement de rainures verticales. Le client laisse immédiatement aux mains du fabricant un chèque de 7.000 francs. L'usine, le jour même, entreprend la construction du matériel de moulage nécessaire, un matériel assez coûteux qui n'est pas terminé, quand le lendemain, samedi 24 octobre, Swar demande une petite modification du modèle commandé. Il prie qu'on y creuse aussi des rainures circulaires de façon à réaliser sur sa face interne un véritable quadrillage.

Le dimanche 25 octobre, les journaux sont pleins de l'affaire des Grenades de Lyon qui vient d'être découverte. Le directeur de la fonderie, ancien officier, aussitôt inquiété, cette commande est pressée. Au fait, ces cylindres métalliques... Et on s'en va pas voulu lui faire fabriquer à lui aussi des engins de guerre ? Notre fondeur, en interrogeant de droite et de gauche pour calmer ses scrupules, apprend que deux de ses confrères ont été présentés aussi pour un semblable travail. Or, l'un de ces confrères a déjà travaillé pour la Défense nationale.

Mais ce sont de véritables grenades que vous me commandez là ? L'aurait-il dit à Swar.

— Eh ! partez, je le sais bien, aurait répondu le Polonais.

L'un des fondeurs en cause, alors, aurait rendu l'argent reçu à la commande et gardé le matériel déjà usiné, acceptant, à son déshonneur, les frais de fabrication déjà engagés.

Quand, le mercredi, l'industriel aux 20.000 cylindres se livra à l'usage, ce qu'on a appelé Swar à Levallois — les 600 premières pièces, la police a appris l'affaire, il y a eu commencement d'exécution du contrat. Elle intervient. La marchandise est saisie. Swar, inculpé par M. Cornbeau, juge d'instruction, à Etampes, est laissé quelquefois en liberté provisoire.

Au magistrat instructeur, au cours d'une interrogation, puis d'une confrontation avec le fabricant, le 5 décembre, Swar a affirmé qu'il ignorait la destination des pièces commandées par lui. Il n'était, il avait reçu quarante mille francs pour faire exécuter une certaine quantité de pièces semblables, mais il refusait de découvrir son bailleur de fonds comme il refusait de préciser ou lui-même devait livrer les fameux cylindres.

Un contingent de volontaires britanniques et scandinaves débarque à Dunkerque

Il y a quelques jours, un cargo danois débarqua à Dunkerque un contingent de Scandinaves qui rallièrent l'Espagne. Peu après, du ferry-boat Danoures, débarquèrent 80 Britanniques, eux aussi engagés volontaires.

Tous prirent place dans une voiture spéciale du train de Paris. On assure que ces volontaires, recrutés dans les milieux communistes, touchent 1.500 francs de leur engagement.

Une nouvelle arrivée de quarante sujets scandinaves a eu lieu mardi matin; ils sont enrôlés dans la brigade internationale.

Il semble bien établi que l'avion qui causa la mort de notre confrère Louis Delapierre soit un appareil gouvernemental

Paris, 5 janvier. — A la suite de la publication de la note du gouvernement français relative à l'attaque, le 8 décembre, de l'avion de l'ambassade de France, qui transportait MM. Louis Delapierre, conteur et le docteur Henri, et qui a été abattu, on recueillait, mardi soir, dans les milieux autorisés les précisions suivantes :

Pour le gouvernement français, la responsabilité du gouvernement espagnol se trouve engagée par le fait que l'incident tragique s'est produit au-dessus de son territoire. C'est donc tout naturellement à lui qu'il était fondé de s'adresser pour protester et réclamer des indemnités pour les familles.

Dans sa note le cabinet de Paris s'est borné à signaler que l'avion qui s'était rendu coupable de l'agression portait des barres rouges.

A ce propos on fournit les indications complémentaires suivantes : Dans sa réponse, le gouvernement espagnol déclare qu'il a été établi que cet appareil était un aéroplane Fiat; or, les témoignages directs concordent pour établir que l'avion agresseur était du même type que celui des avions stationnés à une base aérienne gouvernementale à proximité du lieu de l'accident.

D'autre part, l'agression a eu lieu à une centaine de kilomètres de Madrid. Le départ de l'avion de l'ambassade n'aurait été connu des forces insurgées en raison de l'irrégularité des voyages.

En particulier, le voyage de cet appareil avait été prévu pour deux ou trois jours, causés mécaniques. Enfin, l'avion empruntait un itinéraire déjà suivi une vingtaine de fois dans chaque sens et qui ne se rapprochait en aucun point de moins de 50 kilomètres de la route. De plus, il n'avait jamais été rencontré d'avion sur ce parcours.

Le gouvernement français n'a pas encore répondu à la note espagnole déjà publiée.

Le Congrès américain va être saisi d'une demande d'embargo sur les armes et avions à destination de l'Espagne

Washington, 5 janvier. — M. Roosevelt a annoncé officiellement, depuis un congrès d'une loi autorisant l'embargo sur des expéditions d'armes et d'avions à l'Espagne.

Une réunion du sous-comité de non-intervention

Londres, 5 janvier. — A l'issue de la 18^e réunion du sous-comité de non-intervention en Espagne qui s'est tenue à 15 h. 30 au Foreign Office, une note a été publiée indiquant que le 1^{er} janvier ont été communiqués au secrétaire d'Etat des Affaires étrangères, pour les transmettre aux deux partis espagnols, les détails des propositions élaborées par le comité relativement au plan de contrôle des frontières espagnoles.

Une réponse est demandée à chacun des deux partis dans les dix jours de la réception de la communication. Le sous-comité a fait une étude préliminaire des aspects financiers du plan de contrôle des frontières espagnoles.

Une nouvelle réunion du sous-comité se tiendra aussitôt que seront prêts les rapports des experts nommés pour procéder à une étude des aspects techniques du recrutement d'étrangers en faveur de l'un ou l'autre parti espagnol et des différentes formes d'aide financière en faveur de ces partis qui pourraient être contrôlées par une extension de l'accord.

Le recrutement de volontaires pour l'Espagne à Mouscron

Nous avons de bonne source qu'un inspecteur de police de Bruxelles, s'est rendu tout d'abord à Mouscron, pour enquêter sur les agissements des communistes mouscronnois, au sujet de recrutement pour le « Fronte Popular ».

Or, ces derniers temps, on apprendrait qu'un mouscronnois de « fraîche date » s'était engagé au service des gouvernementaux. On est parvenu à éclaircir cette affaire. Voici dans quelles circonstances avait pu s'engager l'individu en question.

Un certain Joseph Demol, né à Liège, le 31 juillet 1906, mécanicien, marié à Fernet (Trous), le 11 février 1929, avec Marie Michaux qu'il abandonna par la suite. Il arriva à Mouscron vers la fin de novembre et s'inscrivit au registre de la population le 8 décembre dernier. Il fut employé et travailla pendant quelques semaines dans un garage à Menin. Deux

LE TIRAGE DE LA 11^e TRANCHE 1936 DE LA LOTERIE NATIONALE A EU LIEU HIER A PARIS

Le numéro 951.534 gagne 3.000.000 de fr.

Les quatre numéros suivants gagnent chacun UN MILLION :

0.964.974 — 0.679.492 — 0.075.752 — 1.077.917

Les six numéros suivants gagnent chacun 500.000 fr. :

0.894.110 — 0.135.176 — 0.365.392 — 0.169.378 — 0.720.297 — 1.123.144

Les numéros se terminant par 81.729 gagnent chacun 100.000 fr.

— 39.619 — 100.000 fr. — 1.841 — 50.000 fr. — 0.91 — 10.000 fr. — 7.05 — 5.000 fr. — 63 — 1.000 fr. — 94 — 500 fr. — 8 — 100 fr.

LOTS DE CONSOLATION

Chacun des 56 billets dont les numéros reproduisent à un chiffre près celui du billet gagnant trois millions gagne 30.000 fr.

Chacun des 224 billets dont les numéros reproduisent à un chiffre près ceux des quatre billets gagnant un million de francs gagne 10.000 francs.

Chacun des 336 billets dont les numéros reproduisent à un chiffre près ceux des six billets gagnant 500.000 francs gagne 5.000 francs.

LE MINISTRE DE LA GUERRE BRITANNIQUE EST ARRIVÉ A PARIS

Paris, 5 janvier. — M. Duff Cooper, ministre de la Guerre britannique est arrivé à Paris lundi matin, pour des motifs d'ordre privé.

A la profane de sa visite pour avoir un entretien avec M. Daladier.

LA CIRCULATION MONDIALE DU DIAMANT S'ÉLÈVERAIT A 40 TONNES

Amsterdam, 5 janvier. — La quantité de diamants disséminés dans le monde entier est évaluée à 40.000 kilos. Les Etats-Unis posséderaient les deux tiers de cette énorme richesse.

La Suisse met en sûreté sa réserve d'or

Berne, 5 janvier. — Très discrètement la réserve d'or de la Banque nationale suisse, qui s'élevait à 2 milliards 700 millions de francs suisses et qui se trouvait à Berne, a été dispersée par précaution en plusieurs endroits.

Une partie de cet or a été transférée dans les Alpes et même à l'étranger.

Trois pêcheurs disparaissent, emportés par une lame de fond près de Douarnenez

Douarnenez, 5 janvier. — Alors qu'ils relevaient leurs filets près de la plage du Ris, les hommes composant l'équipage d'un bateau, ont été enlevés par une lame de fond.

C'est le patron Garrec, surnommé Sornard, sans beau-père Mens et son beau-frère.

Toutes les recherches pour retrouver les corps ont été infructueuses jusqu'à présent.

Un Allemand devenu fou furieux, dans un train, en Autriche, est interné et il blesse dix personnes en tentant de s'évader

Vienne, 5 janvier. — Un fabricant de Douai rendait un arrêt qui reconnaissait aux agents près des Tribunaux de Commerce de Roubaix et de Tourcoing, le droit de prendre ce titre et de porter la robe.

C'est à cet effet, s'agissant d'un premier acte de rébellion, cette décision leur interdisait toutefois de prendre le qualificatif d'avocats-arrêtés.

Saisie d'un pourvoi à la requête des agents de Liège, la Cour de Cassation, sur le premier moyen tendant à faire interdire aux agents de prendre ce titre, a déclaré que, si un tribunal de commerce ne peut légalement établir près de lui un corps d'arrêtés et lui donner une organisation et des règles, il ne lui est point interdit de désigner à la confiance des plaideurs des mandataires dont il apprécie la capacité, l'expérience et l'honorabilité et que les mandataires ainsi agréés peuvent se prévaloir de cette qualité sans que ce fait soit de nature à porter atteinte aux droits et prérogatives des avocats.

D'où il suit que ce premier moyen n'est pas fondé.

Sur le deuxième moyen, tendant à la suppression du port de la robe, le résultat des dispositions en vigueur que seuls les avocats, avoués et greffiers ont droit au port du costume prescrit dans l'exercice de leurs fonctions :

En conséquence, la Cour annule l'arrêt de la Cour de Douai.

Par son tranche cette question vestimentaire, renvoie la cause devant la Cour d'Appel d'Amiens.

Une Amiénoise surprend des voleurs qui cambriolaient son appartement

Mme Nelly Legend, domiciliée 22, rue Lemaitre, à Amiens, qui rentrait chez elle mardi après-midi, après une courte absence, se heurta à deux individus qui venaient de cambrioler la maison de son père, l'un d'eux saisit Mme Legend à la gorge, pendant que l'autre braquait sur elle un revolver.

Leur victime étant tombée en syncope, les bandits prirent la fuite.

La police a constaté qu'ils avaient réussi à dérober 4.000 fr. en numéraire, mais ils ont abandonné les balles qu'ils s'approprièrent à emporter.

Le Ministre de l'Education nationale, M. Jean Zay a adressé aux recteurs et inspecteurs d'Académie une circulaire relative aux mesures à prendre pour assurer toute agitation de source et de but politique dans les établissements scolaires.

DERNIÈRE HEURE

Le chancelier Hitler renouvellerait son offre de paix du 25 mars 1936 après la victoire des nationaux espagnols

Londres, 5 janvier. — L'« Evening Standard », croit avoir que M. Hitler se proposerait de faire une offre de paix.

« Elle sera basée sur ses propositions de 25 mars 1936, déclare-t-il ».

« Elle constituerait une clause de désarmement, mais l'offre elle-même reste subordonnée à son succès en Espagne, du général Franco ».

« Ce n'est que lorsque la victoire du général Franco sera assurée que l'offre de paix sera formelle ».

Hitler abandonnerait au général Goring le titre de chef du gouvernement pour devenir Fuehrer du Reich

Berlin, 5 janvier. — Dans certains milieux nationalistes socialistes le bruit court que le 30 janvier prochain, 4^e anniversaire de la prise du pouvoir, le Fuehrer-chancelier Hitler a résolu de se retirer, laissant au général Goring le titre de chef de l'Etat et qu'il abandonne celui de chef du gouvernement.

Il porterait, en qualité de chef de l'Etat, le titre de Fuehrer du Reich allemand.

Le général Hermann Goering serait nommé chef du gouvernement du Reich.

Nouvelles Sportives

Deekmyr bay Debeaumont aux points

Paris, 5 janvier. — Voici les résultats des combats disputés au Central Sporting-Club :

6 reprises de 3 minutes: Jav's bat Durand aux points.

8 reprises de 2 minutes: Chabonnet bat Covauche par disqualification.